

Nos Trois Hameaux

CHEVILLECOURT

AUTRÊCHES

HAUTEBRAYE

MASSENANCOURT

SAINT-VICTOR

LE TILLOLET

Bulletin municipal N°57

Décembre 2021

Notre terroir





Le mot du maire

Autrêchoises, Autrêchois,

Nous arrivons en fin d'année, où la tradition veut que l'on présente ses vœux.

Pourtant, et malgré nos souhaits, plusieurs familles ont été meurtries par la disparition d'êtres chers pour lesquels l'heure n'était pas arrivée.

De surcroît, l'épée de Damoclès que fait planer la Covid nous rend réticents à entreprendre, nous restreint dans les moments de convivialité qui nous sont chers, ... autant d'épreuves qui pourraient nous désespérer.

Nous devons malgré tout faire face et nous mobiliser, en concentrant nos efforts notamment vers notre jeunesse. Car comme l'a évoqué notre président, il n'est pas facile d'avoir 20 ans aujourd'hui.

Je voudrais vous soumettre une phrase prononcée par J.F. Kennedy lors de son investiture : « *Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays* ».

Je vous propose cette réflexion sans prétention, il s'agit simplement d'une volonté de propager un esprit d'engagement concernant l'avenir de notre commune, et plus particulièrement de nos enfants.

C'est sur cette note optimiste que le conseil municipal et moi-même vous donnons rendez-vous le 15 janvier 2022 pour la galette des rois, un moment privilégié afin d'échanger et faire connaissance avec les nouveaux habitants.

Veillez accepter tous mes vœux de santé et prospérité, pour vous ainsi que vos proches.

Le maire
Michel Potier



Sous le Bois Turier



Nos Trois Hameaux

Créé en avril 1977
édité par la mairie
à 350 exemplaires

☎ 03 44 42 11 04

💻 nostroishameaux@laposte.net

Direction de la publication:

Michel Potier

Conception :

*Luc Caron
Jean-Jacques Bertin*

Rédaction :

*Michel Potier
Michèle Bertin
Luc Caron
Marine Carron
Daniel Flamant
Gilberto Freixo
Rémi Hébert
Line Lysik
Jean-Jacques Bertin*

*Sincères remerciements à tous les
contributeurs de ce bulletin*

Sommaire

Le mot du maire	3
Hommage à Isabelle Da Silva	6
La vie du village	7
L'informatique à notre portée	7
Nos artisans & entrepreneurs	8
Nos exploitants agricoles	8
Etat civil	9
Les comptes de la commune	10
Les investissements réalisés et à venir	12
L'agriculture dans notre village	14
Le nom de nos rues	16
Les événements	18
Elections régionales & départementales	18
Le 14 juillet	19
Commémorations du 11 novembre	20
Les journées du patrimoine	20
Noël des écoles 2020	21
Les Associations	22
Le Karaté club Autréchois	22
Au fil de l'eau	23
L'Association Communale des Chasseurs d'Autréches	24
L'Hermitage	26
Au Bon Accueil	27
Au jardin : amendement	28
Préparez vos marmites	29
Contribuez à l'élaboration de ce bulletin	30
A vos crayons pour quelques jeux	30
Solutions des jeux	33

Homage à Isabelle Da Silva Adjointe au maire



Le 25 juin 2021, Isabelle Da Silva, née Hentzien, deuxième adjointe de notre commune, nous a quittés, suite à une récurrence fulgurante qui ne lui a laissé aucun répit et ce après un premier combat mené contre la maladie en 2017.

Issue d'une fratrie de 4 enfants, dont elle était la benjamine, Isabelle a été une enfant espiègle, remuante, avec du caractère, trait qu'elle conservera à l'âge adulte.

Née le 27 novembre 1972, elle a passé toute son adolescence à Autrêches puis elle est revenue s'y installer après son mariage en 1998 pour la naissance de son premier enfant, Sybil, née en juillet 2000 ; puis Maxime a vu le jour en février 2004. Une mère poule se révélait et rien n'a été plus important que ses deux enfants jusqu'à son dernier souffle : ils furent son ultime préoccupation.

Isabelle a débuté sa carrière professionnelle chez Vico au service agronomique puis a intégré l'Office Notarial du Dauphiné à Soissons où elle a été comptable pendant plus de 20 ans.

Elle était un véritable boute-en-train lors de nos réunions familiales et des fêtes avec ses amis (origines polonaises obligent !) où elle aimait danser, chanter. Les après-midi café du week-end étaient aussi une véritable institution car elle aimait se retrouver avec ses proches pour refaire le monde.

Isabelle aimait la vie tout simplement !

En 2020, elle a intégré le Conseil Municipal reprenant ainsi le flambeau après sa maman Emilienne (décédée en 2016) et son papa Daniel (décédé en 2000).

Elle prenait cette nouvelle mission très à cœur mais n'aura malheureusement pas eu suffisamment de temps pour œuvrer pour cette commune qu'elle chérissait tant.



La vie du village

➔ **Pour mémoire, la Trésorerie Générale d'Attichy** est définitivement fermée et transférée à Compiègne, 6 rue Winston Churchill – 60321
adresse courriel : t060046@dgfip.finances.gouv.fr

Toutefois, hormis les moyens informatiques, il existe d'autres possibilités de s'acquitter de ses impôts, par exemple auprès du café PMU de Vic-sur-Aisne, dûment habilité à cet effet.

➔ **Le conseil départemental de l'Oise** a mis en place sous le vocable général de "Passe citoyen" une série de **quatre aides différentes** concernant :

- ✓ l'obtention du permis de conduire
- ✓ la souscription à une licence de sport
- ✓ la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur et de Directeur (BAFA, BAFAD).
- ✓ un forfait de 300€ pour les étudiants

Pour tout renseignement détaillé, consulter le site oise.fr

➔ **La région Hauts-de-France** octroie une participation de 20€ par mois aux particuliers domiciliés dans les Hauts-de-France, contraints d'utiliser leur moto ou leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail distant de plus de 20 kilomètres de leur domicile.

Pour vérifier les conditions d'éligibilité voir le site hautsdefrance.fr

L'informatique à notre portée

Fac-similé du document distribué dans les boîtes à lettres courant avril dernier

COMMUNE D'AUTRÊCHES
10 rue du Point du Jour
60350 AUTRÊCHES

Autrêches, le 12 avril 2021.

INITIATION A L'INFORMATIQUE

Suite à la réflexion du Conseil Municipal sur la création d'un site Internet ou une page Facebook, le Conseil Municipal a pris la décision de créer un site Internet lors de sa réunion du 10 décembre dernier. Pour cela, plusieurs solutions ont été proposées et le Conseil Municipal a décidé de s'attacher les compétences de Monsieur Yohann MOY, habitant de la Commune. Ce site sera mis en service à la fin du mois d'avril 2021.

Le CCAS a décidé de continuer la collaboration avec Yohann MOY (*) afin de proposer aux habitants de la Commune une formation gratuite de 2 heures consécutives, de l'initiation au perfectionnement : de l'envoi de photos à vos proches jusqu'à la déclaration d'impôts !!!

() " Vivant à Autrêches depuis mon enfance, aujourd'hui âgé de 24 ans et diplômé d'une licence en informatique, c'est en accord avec le conseil municipal qu'il a été envisagé la mise en place d'un accompagnement individuel destiné à l'enseignement des bases informatiques aux habitants d'Autrêches qui en éprouve le besoin. Ces deux heures seront mises en place à partir de mi-mai. Si vous vous sentez concerné(e) et souhaitez suivre ce programme, prenez contact dès à présent avec le secrétariat de mairie qui se chargera de prendre note de vos intérêts. Je vous recontacterai personnellement fin avril, afin de préparer un emploi du temps. "*

Si vous êtes intéressé (e), merci de bien vouloir remplir le bulletin ci-dessous. Le CCAS validera, au fur et à mesure, les demandes reçues.

Pour votre information, les heures en formation individuelle à domicile s'élèvent à 25 € (déductible des impôts ou si non imposable crédit d'impôt), par groupe (maximum 4) 40 € de l'heure.

FORMATION DE DEUX HEURES

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Date et signature



Nos artisans & entrepreneurs

BL Elec – Benjamin Lassalle.....	34 rue Saint-Victor.....	03 44 42 96 51
<i>Electricité générale – Neuf & rénovation</i>		<i>blelec.autreches@gmail.com</i>
Boucherie-Charcuterie Casisa.....	13 rue du Puits d'Alouette.....	03 44 42 15 66
<i>Traiteur – Cérémonies – Banquets</i>		
Centre équestre Saint-Victor "Equi'lien"	Ferme Saint-Victor.....	03 44 42 90 04
Chambres d'hôtes Le rouge gorge	16 rue du Beaumontoir.....	03 44 42 11 26
<i>M. Lysik.....</i>		<i>06 16 92 28 59</i>
Cindy Ancelin.....	11 rue du Point du Jour.....	07 82 95 47 13
<i>Thérapeute sophrologue.....</i>		<i>www.harmony.fr</i> <i>sophrologie@harmony.fr</i>
Entreprise de terrassement Létoffé	9 rue du Beaumontoir.....	03 44 42 14 84
Geoffroy Visbecq — <i>Maçonnerie</i>	19 rue du Beaumontoir.....	06 21 17 89 39
Librairie des deux frères	28 rue du Puits d'Alouette.....	03 44 86 24 72
Ludi'Coiff, coiffeuse à domicile	7 rue Train.....	06 13 85 10 42
<i>Dans un rayon de 25 km autour d'Autrèches</i>		
Maçonnerie Yves Vinet	7 rue Saint-Christophe.....	03 44 90 16 55 - 06 17 78 16 59
Menuiserie Pichutka	12 rue de l'Hermitage.....	03 44 42 95 55
3 rue de l'Aisne.....		06 16 92 28 59
MP Multiservices.....	3 rue de la Horse.....	06 61 66 46 09
<i>Damien Muguët-Ponthieux, Maçonnerie – taille de pierre – espaces verts</i>		
Sandrine Bouvier, Couturière	20 ter rue du Puits d'Alouette.....	03 44 42 06 04
Silvie's essences	34 rue Saint-Christophe.....	06 27 58 72 06
<i>Praticienne en fleurs de Bach et en Lithothérapie</i>		<i>sylvie.essences@orange.fr</i>
Société T.T.G. (Transport Location Matériel)	5 rue du Tertre.....	03 44 42 91 88
Stan Ferronnerie Multi-Services	18 rue Saint-Christophe.....	03 44 86 31 64 - 06 85 52 30 93
Yohann MOY	40 ter rue du Beaumontoir.....	06 40 99 45 91
<i>Développeur Web Freelance.....</i>		<i>www.yohannmoy.fr</i>

Nos exploitants agricoles

Horticulture Wysocki-Montfort.....	32 rue du Point du Jour.....	03 44 42 95 29
EARL Du Point du Jour.....	5 rue du Tertre.....	09 77 39 04 62
EARL Tillolet	2 Ferme du Tillolet.....	03 44 09 74 62
EARL de Hautebraye.....	7 rue Saint-Victor.....	03 44 42 67 10
EARL Du Pont Dron	1 ferme du Château.....	03 44 42 11 03
Pierre Potier, vente de colis de viande	5 rue du Tertre.....	06 73 93 02 92
Loïc-Primeurs	32 rue du Point du Jour.....	06 83 22 17 36
<i>Fruits & légumes frais</i>		<i>www.loicprimeurs.fr</i> <i>bonjour@loicprimeurs.fr</i>
Les Jardins de l'Hermitage.....	17 rue de l'Hermitage.....	06 59 80 15 77

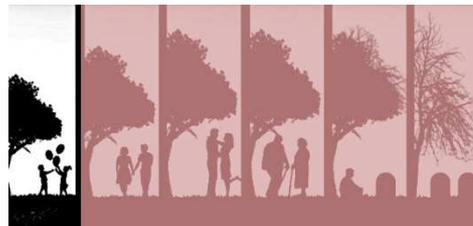


De décembre 2020 à novembre 2021

Etat civil

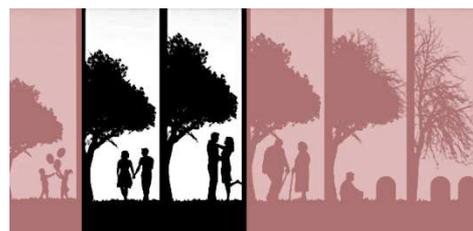
Naissances

- Mila BOUCQUEMENT, le 13 janvier 2021
- Léo BERTRAND FLAMANT, le 18 février 2021
- Norah CADI, le 15 mai 2021
- Thalia PICHON, le 26 juillet 2021
- Gabriel GUÉRY, le 4 octobre 2021
- Jade LITTIERE, le 22 octobre 2021



Mariages

- Jacqueline CARON & Joaquin FRANCISCO GONCALVES, le 26 juin 2021
- Andréa BEEL & Yen LOU, le 17 juillet 2021
- Anouchka JANOWSKI & Corentin BLANCHARD, le 14 août 2021



Décès

- Geneviève CARON HOSTAUCHY, le 11 février 2021
- Lilian IDEE, le 7 mars 2021
- Isabelle DA SILVA HENTZIEN, le 26 juin 2021
- Sylvain LEFEVRE, le 10 août 2021
- Bernard MOYEN, le 12 août 2021
- Dobrosav NIKOLIC, le 4 septembre 2021
- Gilbert VILLEMAINE, le 9 octobre 2021
- Pauline LE GARGASSON KASPRZIK, le 21 octobre 2021
- Philippe BUVRY, le 1er novembre 2021





Les comptes de la commune

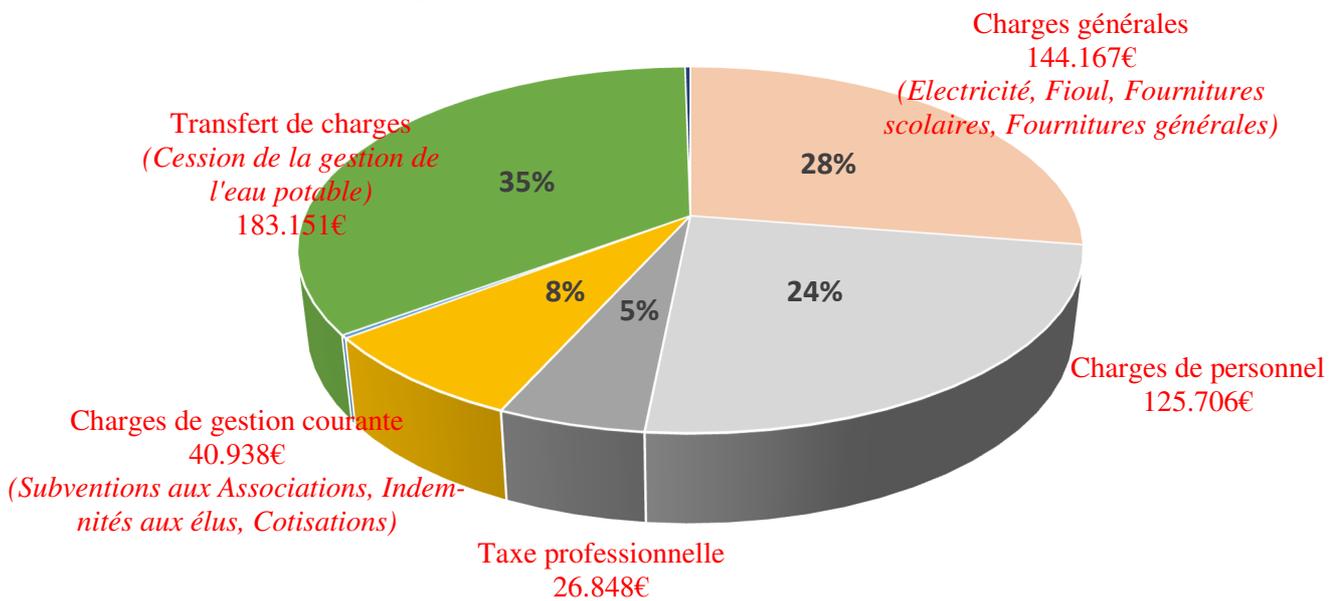
Pour la commune, on peut distinguer deux catégories de comptes:

- I. Les comptes de **Fonctionnement**, qui enregistrent les entrées et sorties financières de la commune.
- II. Les comptes d' **Investissements** qui collationnent les opérations liées au patrimoine de notre village.

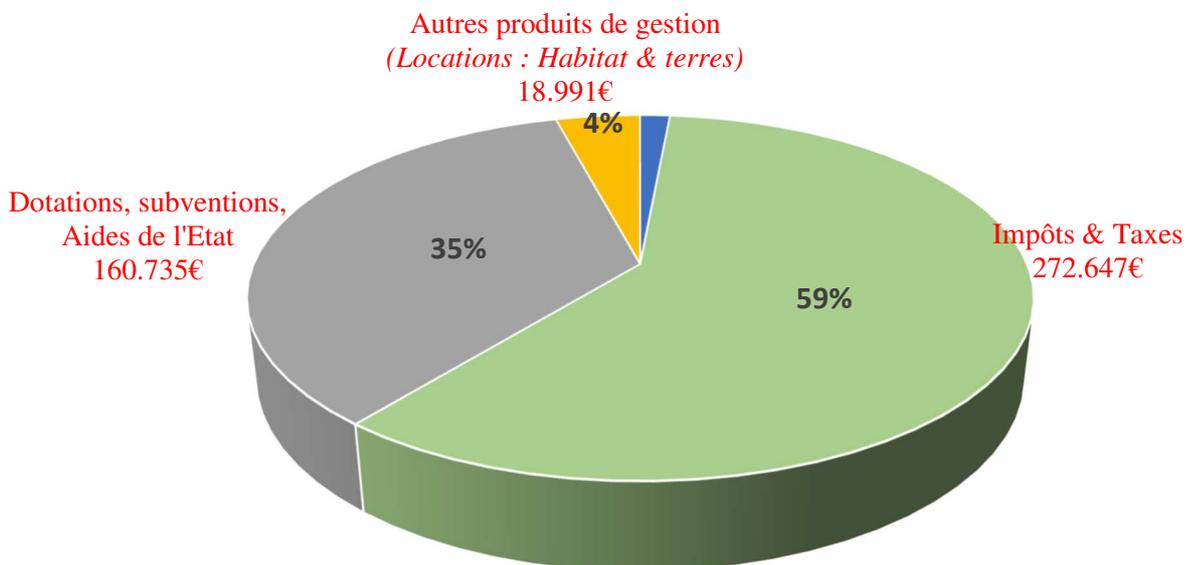
Voici les grandes masses de l'exercice 2020 :

I - Fonctionnement

• Dépenses



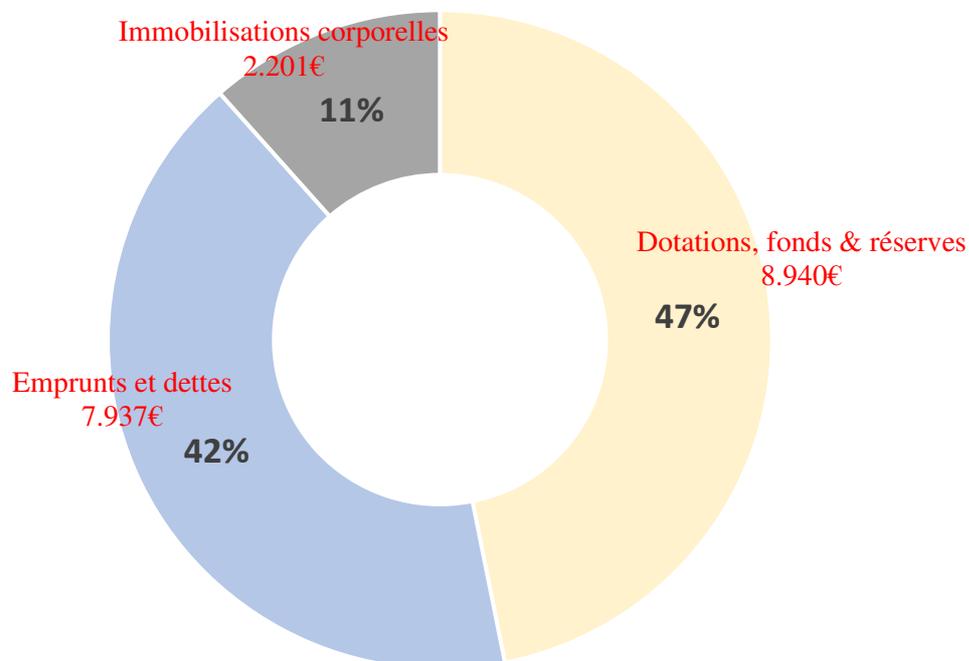
• Recettes



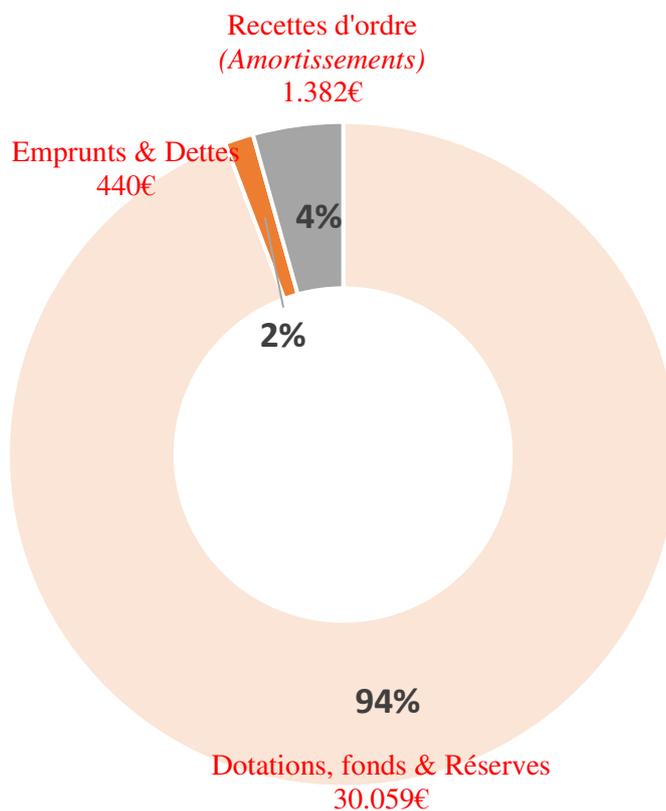


II - Investissements

- Dépenses



- Recettes





Les investissements réalisés et à venir

Investissements réalisés en 2021

- La première tranche des travaux urgents à entreprendre sur notre église a été réalisée ou est en cours : révision de la toiture et remplacement des tuiles faîtières, remplacement du plancher au-dessus du clocher et des grillages sur les ouvertures du clocher (pour y interdire l'accès aux pigeons). Les balustres autour du clocher ont été provisoirement renforcés.



- La commune s'est dotée d'un site officiel. Pour sa conception et sa réalisation, elle a fait appel aux compétences de Yohann Moy. Nous ne pouvons que vous inviter à le parcourir de manière à juger par vous-même de la qualité du graphisme et de l'intérêt du contenu.



Yohann Moy est également à notre disposition pour nous initier ou nous améliorer à propos de l'informatique en général (voir page 7). *Les témoignages des personnes qui ont déjà bénéficié de ses compétences sont très positifs.*



- **L**e conseil municipal s'est prononcé, à l'unanimité moins une voix, contre le projet de construction d'éoliennes sur notre territoire.
- **L**a voie communale venant de Moulin-sous-Touvent, ravinée par les orages provoquant des dégâts chez les riverains, a été remise en état.
- **M**ise en place d'un **P**lan **P**articulier de **M**ise en **S**ûreté face aux risques majeurs (PPMS) afin de faire face à un accident grave en attendant l'arrivée des secours et être prêts à mettre en œuvre les directives des autorités. La pose de l'équipement nécessaire à ce dispositif a été réalisée par la société des Alarmes Coquelet pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

Investissements prévus pour 2022

- **N**otre belle église subit les affres du temps et mérite tous nos soins si nous ne voulons pas détériorer irrémédiablement ce précieux patrimoine que nos aïeux se sont donné tant de peine à reconstruire après sa quasi destruction pendant la première guerre mondiale (*photos dans le numéro 56 de décembre 2020*).

L'architecte des monuments de France doit se rapprocher de la mairie pour faire un état des lieux permettant d'élaborer une demande de subvention pour l'ensemble des travaux à envisager.

- **L**a réalisation de trois aires de jeux est envisagée et la subvention sollicitée à ce propos auprès du conseil départemental a été accordée.
- **U**ne boîte à livres sera prochainement installée.
- **L**e renforcement du réseau électrique rue du Beaumontoir devrait être réalisé courant 2022.
- **U**ne étude est en cours pour limiter la vitesse excessive des véhicules sur les portions de voies allant de la rue de l'Hermitage jusqu'au numéro 66 de la rue du Beaumontoir.
- **L**'aménagement de la rue de la Montagne Blanche est prévu.



L'agriculture dans notre village

Les 1300 hectares que compte notre commune se répartissent approximativement à raison de 360 Ha de bois, 80 Ha réservés à l'habitat et 860 Ha de terre cultivable.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, notre pays fut confronté à deux réalités antinomiques : redémarrer la production agricole pour nourrir une population affamée par des années de privations, et faire face à la désertification naissante des campagnes qui voyaient leur main-d'œuvre disparaître progressivement au profit d'une industrie en développement. Parallèlement, les quelques dizaines d'hectares que comptaient les fermes familiales laissaient place à des exploitations de plus en plus importantes, tandis que le tracteur commençait à remplacer la force animale ; il fallait bien trouver des solutions pour faire face aux besoins avec une main-d'œuvre plus rare.



J'ai deux grands bœufs dans mon étable !



Maurice Lemoine au volant



Notre village n'a pas échappé à cette transformation, et après avoir dénombré jusqu'à plus de 20 fermes au cours du siècle dernier, il compte aujourd'hui quatre exploitations agricoles — qui sont chacune dans la même famille depuis au moins quatre, voire six générations pour l'une d'entre elles — et deux exploitations maraîchères.

Les cultures sont, pour l'essentiel, conventionnelles (blé, orge, colza, betterave, pomme de terre ...) et les récoltes sont livrées, soit à des coopératives qui les négocient aux meilleures conditions en fonction des cours mondiaux ou européens, soit aux contractants selon les récoltes concernées (par exemple les pois ou les betteraves).

Des cultures moins conventionnelles peuvent être conduites en fonction des marchés, du climat, de la structure des sols et de la décision de l'exploitant agricole. C'est ainsi que nous voyons depuis quelques années



des parcelles se couvrir de larges fleurs de tournesol que notre terroir accepte désormais suite au changement climatique.

Il faut toutefois veiller à ne pas y consacrer plus de 20% des surfaces cultivées, afin d'assurer une production suffisante des cultures dites conventionnelles.

Un autre débouché se développe progressivement : la vente directe aux consommateurs.

Cela concerne pour l'immédiat la vente de pommes de terre ou de lentilles via des distributeurs automatiques, de légumes chez les maraîchers du village, ou de viande de boucherie directement à la ferme par lots de 10 kg. Les bêtes à engraisser arrivent dans les pâtures au printemps vers l'âge de 9 mois ; elles sont nourries l'hiver avec les récoltes de céréales conduites sur la ferme, pour partir à l'abattoir environ deux ans après. L'autonomie est donc totalement maîtrisée quant à l'alimentation du bétail.

Après la révolution liée à la mécanisation, une autre se fait jour à propos des méthodes de travail de la terre.



Moisson en juillet 1944



Moisson en juillet 2020

Pour améliorer les rendements, le recours aux engrais chimiques, aux pesticides et autres insecticides fut intense. Mais au fil des années, il est apparu que l'emploi répétitif de ces produits chimiques provoquait plus d'inconvénients qu'il n'apportait d'avantages.

Il fallait donc réagir en remettant en cause les habitudes ancestrales de culture.

Pour limiter l'usage des herbicides, un travail d'observation et de tests a d'abord été réalisé afin d'adapter le type et les doses de produit aux réels besoins ; puis une seconde étape a commencé dans le but de substituer des produits naturels, tels que les macérations d'orties, de fougères, de consoues – qui donnent des résultats encourageants tant au plan de l'efficacité que de l'économie – aux produits chimiques.

Par ailleurs, les parcelles ne sont plus laissées nues l'été, mais systématiquement ensemencées avec de la moutarde, de la phacélie, ... afin d'éviter le ravinement des terres, de favoriser un amendement naturel, de limiter, voire de quasiment supprimer le labour qui est destructurant pour les sols et dispendieux.



Phacélie fleurie en juin

Ainsi, dès qu'une culture est récoltée, le semoir à semis direct intervient ; il ouvre un sillon, y dépose une nouvelle graine qui va lever pour former un couvert sur la parcelle. Une fois levée, cette plante sera enfouie pour apporter à la terre les matières organiques dont elle a besoin et une nouvelle semaille pourra être menée, le plus souvent en semis direct.

Ces nouvelles approches de l'agriculture demandent de l'initiative, un certain courage face aux risques de recul des rendements, de la persévérance de la part des exploitants agricoles qui ont décidé de réagir face à une dégradation des sols et aux conséquences d'un usage intensif des intrants.

Ces démarches sont à encourager de la part des consommateurs que nous sommes, car elles nous permettront de mieux manger tout en préservant la faune et, qui sait, de boire un jour prochain l'eau de la Clairrette !

Luc Caron – Jean-Jacques Bertin

Remerciements à Laurent Crépin, Hervé de Smedt et Pierre Potier pour leur aimable contribution



Le nom de nos rues

D'hier à aujourd'hui

On a souvent l'impression que le nom des rues est immuable et vient du fond des temps. Cette impression n'est que partiellement justifiée ainsi que le montrent les tableaux ci-dessous.

À Autrêches

Nom actuel	Dénomination ancienne (I)
❖ Rue de la Horse	Rue de la Horse + Rue de l'Eglise (allait de la rue de Chevilecourt à l'Eglise)
❖ Rue Train	Rue Train (donnant sur le fournil commun) + Rue du Tournant de l'Eglise + Rue du Pont Dron + Rue du Courtabilé + Rue de Massenancourt (chemin de Massenancourt à Autrêches)
❖ Rue du Beaumontoir	Rue du Puits Richard (allait de la place de l'Eglise à la rue de la Montagne) + Rue du Beau Montoir + Rue d'Autrêches à Noyon
❖ Chemin de la Montagne	Rue de la Montagne Carlier
❖ Rue de la Montagne	Rue de la Montagne Champion

À Chevilecourt

Nom actuel	Dénomination ancienne (I)
❖ Rue du Point du Jour (transposition du nom d'une autre rue)	Chemin de Ponfare à Chevilecourt + Rue Chaude (allait de la place du Grivoire à la place du Tertre) + Rue de Morsain à Autrêches (allait de la place du Tertre à la sortie de Chevilecourt vers Morsain)
❖ Rue du Puits d'Alouette (du nom du puits qui était situé au croisement avec la rue Grande).	Chemin d'Autrêches à Morsain
❖ Rue des Champs	Rue du Vieux Moulin (allait de la rue du Puits d'Alouette à l'angle de la rue des Champs) + Rue des Champs
❖ Rue de la Fontaine	Chemin de Ponfare à Autrêches
❖ Rue du Calvaire	Chemin de Ponfare à Autrêches

Les autres voies n'ont pas été affectées par des changements de nom. Tout au plus, les chemins ont-ils été nommés rues après leur urbanisation.



À Hautebraye

Nom actuel	Dénomination ancienne (1)
❖ Rue du Marais, de la rue Saint-Victor à la rue de l'Ancien Pressoir seulement, et, partie basse, de la rue de l'Ancien Pressoir.	Rue du Marais, de la rue Saint-Victor au ru de Bonval
❖ Rue de l'Ancien Pressoir à laquelle on a ajouté la partie basse de la rue du Marais.	Rue de l'Ancien Pressoir
❖ Rue Saint-Victor	Grande rue de Hautebraye
❖ Rue de l'Hermitage (partie haute Jusqu'à la rue de la Montagne Blanche). et rue Saint-Christophe (partie basse, du rond- point à Saint-Christophe).	Rue d'Hautebraye à Autrêches
❖ Impasse Saint-Christophe	Chemin du Moulin de Bréquigny puis rue du Moulin
❖ Rue Saint-Christophe	Chemin de Vic à Coucy

Observations

Ces tableaux reflètent une assez grande stabilité des noms donnés à la voirie depuis le XIX^{ème} siècle.

Toutefois, au fil du temps, la mémoire des puits, des pressoirs, des 4 moulins s'est estompée, un certain nombre de noms, bien connus des anciens, sont tombés dans l'oubli. Qui connaît aujourd'hui :

- à **Chevilecourt**, rue de la Bourbière, la rue Gillot, la rue Chaude, la rue du Vieux Moulin, l'ancienne rue du Point du Jour (2), la place du Tertre, la place du Grivoire ?
- à **Hautebraye**, la rue Gloux ?
- à **Autrêches**, la rue de la Bruche, sans parler de la rue du Pucelage perdu ?

Les modifications intervenues s'expliquent certainement par une volonté de simplification : on a voulu moins de noms de rues et donc des artères plus longues.

En outre, alors que les noyaux d'habitat étaient jadis concentrés, l'extension du bâti s'est faite essentiellement le long des voies de communications reliant les trois hameaux.

Par ailleurs certaines constructions sont postérieures au 1^{er} cadastre (la ferme Saint-Victor, l'Hermitage, le calvaire). On donna alors leur nom à la rue y menant.

Rémi Hébert

(1) Au cadastre de 1830

(2) A la différence de l'actuelle rue du Point du Jour, cette rue portait bien son nom puisqu'elle était située de telle façon que le jour s'y levait à son extrémité.

Les événements

Elections régionales & départementales

Les 20 et 27 juin 2021, nous étions appelés devant les urnes pour élire d'une part les conseillers départementaux et d'autre part les conseillers régionaux.

Ces élections, initialement prévues en mars, ont dû être différées en raison de la situation épidémique dans notre pays, et furent finalement reportées en juin.

Pour la seconde fois dans notre village, et pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire, le vote avait lieu dans la salle multifonction, d'autant que ces élections simultanées exigeaient la coexistence de deux bureaux de vote et donc de présidents et d'assesseurs en nombre suffisant.

Un grand merci à la douzaine de personnes, conseillers et électeurs, qui ont bien voulu consacrer quelques heures de leurs deux dimanches pour constituer les bureaux de vote et permettre ainsi le bon déroulement de ces élections.





Le 14 juillet

Je viens de trouver dans ma boîte à lettres ce petit mot :

Oyez ! Oyez ! Oyez ! Chers Voisins...

« Un trio d'Autrêchois », organise, ce vendredi 16 juillet 2021, une petite rencontre amicale et conviviale entre voisins.

Tous les Autrêchois sont nos voisins, donc vous êtes tous les bienvenus, invitez tous vos voisins !
Rendez-vous à partir de 19h00 sur la place de l'église pour cette petite collation où chacun ramène ce qu'il souhaite.
(Même le Tupperware avec la gamelle de la veille...).

Et pour, les plus petits et les plus grands aussi, vers 23h00, pas trop tard, vous pourrez assister à un feu d'artifice amateur.

Si toutefois, vous souhaitez faire durer un peu plus le spectacle, vous pouvez amener une fusée ou deux...

A vendredi pour ce moment de convivialité.

Surpris et étonné, je me dis : "J'irai voir cela". Bien m'en a pris.



Après une sympathique collation, place au feu d'artifice !



Commémorations du 11 novembre



C'est par un temps de circonstance qu'une cinquantaine de personnes se sont rassemblées au pied du monument aux morts afin de célébrer la mémoire de nos soldats morts pour la patrie, depuis 1914 jusqu'à, hélas, ces dernières semaines au Mali.

Ce fut également l'occasion pour Philippe Martin, le nouveau président des anciens combattants d'Attichy — en remplacement de Jean Morlais qui a décidé de mettre fin à cette charge — de remettre une décoration à Jacques Anikel pour sa vingtième année en tant que porte-drapeau à Autrêches.



Puis monsieur le maire et la délégation des porte-drapeaux ont rendu les honneurs devant les tombes des soldats tombés pour la France.

N'oublions jamais !

Les journées du patrimoine

Elles étaient fixées cette année aux 18 & 19 septembre.

Situé à la frontière de l'Oise et de l'Aisne, notre village est idéalement placé pour profiter de ces journées de libre accès à des lieux extraordinaires.

Rien qu'à Compiègne, à Pierrefonds ou un peu plus loin à Chantilly, il y a de quoi en prendre plein les yeux. Le département de l'Aisne n'est pas en reste, avec Soissons, Laon ou Guise ...

Mais il y a moult lieux moins connus, plus modestes et plus originaux qui méritent le déplacement. Etablissez votre programme pour 2022 et profitez en famille d'une belle ballade enrichissante intellectuellement et esthétiquement.



Noël des écoles 2020



Les conditions sanitaires de l'an dernier ne nous ont pas permis d'organiser une fête de Noël comme il se doit. La mairie a donc décidé d'envoyer une délégation à la rencontre des enfants pour la remise du livre et des chocolats. Un goûter a été ensuite servi dans chaque classe.





Les Associations

Le Karaté club Autréchois



C'est de nouveau une rentrée particulière cette année pour les enfants du Karaté Club Autréchois, sous le signe de la Covid-19... Mais nous profitons de cette accalmie pour pratiquer notre sport ensemble dans la joie et la bonne humeur toujours dans le respect des règles sanitaires.

Nous comptons à ce jour une vingtaine de licenciés ; nous remercions

les enfants et leurs parents pour leur confiance. Beaucoup de jeunes ont fait leur rentrée parmi nous et nous en sommes fort contents.

Rappelons que les cours ont toujours lieu le **lundi soir de 18h00 à 19h30** pour les compétiteurs, et le **mardi soir de 18h00 à 19h00** pour les plus petits.

A cause de la crise sanitaire, la saison dernière n'a malheureusement pas permis de faire de compétitions pour nos jeunes. Toutes les manifestations ont été annulées à notre grand regret.



Comme l'an passé, nous n'avons pas pu non plus organiser la remise des médailles lors du traditionnel repas du club au mois de juin. Nous espérons encore nous rattraper cette année !!!

Le principal étant quand même que nous puissions pratiquer le sport et que nos enfants puissent profiter de ces quelques moments d'évasion !

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.



Le Karaté Club Autréchois



Au fil de l'eau



D'autres photos sur "chasse-autreches.xyz"

C'est par un temps frais — il faisait 5 degrés à huit heures — et ensoleillé que nous avons ouvert le 13 mars notre saison de pêche 2021.

A l'inverse de l'année précédente, nous avons pu nous adonner à notre activité dans des conditions quasi normales, même si les gestes barrières sont restés de rigueur tout au long de la saison qui s'est achevée le 19 septembre.

Au cours de mes nombreuses sorties le long des berges du ru d'Hozier, j'ai rencontré bon nombre de nos adhérents dont la plupart m'ont témoigné du plaisir qu'ils avaient retrouvé à pêcher dans cette belle rivière qui traverse une nature luxuriante (quelque fois même un peu trop !), propice à la détente et au délassement, mais aussi à l'exercice physique, tant *certains passages sont encombrés d'arbres couchés par les tempêtes que nous avons connues ces dernières années.*



Si les prélèvements, du fait des empêchements que nous savons, n'ont pas été très importants en 2020, il semble que les prises furent cette année plus nombreuses.

Quoi qu'il en soit nous avons, comme de coutume, procédé au printemps à un lâcher de 60 kilos de truites farios. Nous avons également prévu de lâcher quelque 500 truitelles, mais la livraison n'a pu être effectuée du fait des restrictions sanitaires ; c'est reporté à la saison prochaine.



J'adresse mes remerciements au conseil municipal pour la subvention qu'il accorde à notre association et *mes meilleurs vœux à tous*, en espérant que cette prochaine année retrouve toute sa normalité.

Bonnes fêtes !

Le président
Daniel Flamant



L'Association Communale des Chasseurs d'Autreches



<http://chasse-autreches.xyz>

- Bonjour Emile, alors, prêt pour demain ?
- Bonjour René, oui, le chien semble avoir consulté son calendrier, car il ne tient plus en place. Quant à son maître, il a passé en revue le fusil et la tenue. Bref, tous prêts pour ce grand jour.
- Eh bien à demain !

Le lendemain, Emile s'est levé de bonne heure, a vérifié d'un coup d'œil le temps qu'il faisait dehors, puis s'est paré de sa tenue de chasseur.

Tobias, son fox terrier, fidèle complice d'aventures, observe tout ce qui se passe autour de lui car il a bien compris que le grand jour de l'ouverture de la chasse est enfin arrivé.

Traditionnellement dans notre village, le premier jour de la saison de chasse est consacré au petit gibier, pour ménager le grand gibier dont la période de reproduction n'est pas achevée.

Cette année, et pour les raisons que vous connaissez, nous sommes de nouveau contraints de respecter les gestes barrières, ainsi que les recommandations de la fédération des chasseurs de l'Oise : rapport de début et de fin de chasse à l'extérieur avec port du masque obligatoire, pas de rassemblement en fin de chasse Autant de contraintes qui ne favorisent pas la convivialité et le plaisir de nous retrouver.

Mais, contre mauvaise fortune, nous avons fait bon gré et avons tant bien que mal assouvi notre passion.

Afin de préserver le peu de petit gibier sauvage

qui peuple encore nos plaines et nos vallées, nous organisons des lâchers de gibiers d'élevage (faisans, perdrix) dont nous espérons qu'une part, non prélevée, se réimplante sur le territoire. Bien que ces animaux soient vulnérables, car peu entraînés à trouver leur nourriture, et exposés aux buses et autres nuisibles qui repèrent rapidement ces proies faciles, il n'est pas rare d'entendre et de voir ces volatiles parcourir nos bois et nos plaines, ce qui nous incline à poursuivre notre action.

Alors que plusieurs volontaires sont allés lâcher quelques dizaines d'oiseaux, en les répartissant le plus équitablement possible sur le territoire dans les couverts (champs de betteraves, de luzerne, de moutarde ...), les premiers chasseurs arrivent masqués sur le lieu de rendez-vous en plaine.

Emile est parmi eux avec son chien Tobias qui tire sur sa laisse et donne de la voix en regardant son maître d'un air interrogateur.



Le président de l'association de chasse énonce quelques recommandations, puis donne le départ de cette journée de chasse au petit gibier.



Les chasseurs se sont répartis par petits groupes qui investissent cette vaste plaine où ils sont sûrs de ne pas se gêner mutuellement.



Tobias est enfin libre et s'en donne à cœur joie.

Il se défoule par de longues courses dans ce champ de betteraves, au désespoir de son propriétaire qui souhaiterait ne pas le voir trop s'éloigner, car risquant de faire s'envoler le gibier au loin.

Mais il va rapidement se calmer et être plus attentif aux directives du patron qui, par des ordres brefs et des encouragements, stimule son chien dans la recherche des oiseaux.

La complicité entre l'homme et l'animal est entière, et Tobias ne tarde pas à marquer un premier arrêt, c'est-à-dire à surprendre un volatile et se figer sur place. Emile peut pendant ce temps arriver sur le lieu et se préparer au tir. Sur ordre, le chien vient de se précipiter sur l'oiseau qui s'envole, tandis qu'Emile lui laisse prendre du champ. Le coup de fusil claque ; l'oiseau tombe



quelques dizaines de mètres plus loin. Le chien a suivi toute la scène et court trouver le volatile ; il

s'en empare et revient péniblement, car le fardeau est lourd. Il est bien un peu réticent à lâcher sa proie, mais les ordres véhéments du maître le décident à la lui abandonner.

Puis, après avoir apprécié compliments et caresses d'Emile, il repart en gambadant, fier de lui et du chef qui a assuré son coup de fusil.

Alors que le secteur a été arpenté de long en large, le temps est venu de faire une pause pour laisser boire les chiens, faire un point entre chasseurs et décider du prochain champ à chasser.

Ainsi, au fil des déambulations, la matinée s'achève et les chasseurs se retrouvent au point de ralliement pour partager pâté, saucisson et fromage en pleine nature.

Un vrai moment de bonheur !



Après ces agapes, la quête reprend l'après-midi, et inutile de dire que si les chiens sont fatigués en fin de journée ; les maîtres ne le sont pas moins, mais savourent la satisfaction d'avoir vécu des instants privilégiés avec leurs compagnons canins et partagé ces moments avec de bons amis.

L'association remercie le conseil municipal pour la subvention qu'il lui alloue. *Je vous souhaite à tous une bonne année 2022.*

JOYEUSES FÊTES

Le président
Luc Caron



L'Hermitage

Un café à Autrêches !!

Journée très spéciale, ce samedi 20 novembre !! Plus de 170 personnes sont venues fêter l'inauguration de "La Mère Mitage".

Le programme était simple et convivial, à l'image de ce nouveau café de campagne.

L'ambiance se voulait festive et familiale, avec des jeux de société à disposition et salon de thé pour petits et grands tout l'après-midi.

À 16h, instant plus solennel en présence de madame Valente-Le-Hir (*Présidente de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise*), messieurs Potier, maire d'Autrêches, et Bruno Galland, président de l'association Hermitage Expérimentations.



Un pot de l'amitié a été partagé par tous les présents, visiteurs, habitants du territoire, équipes salariés et bénévoles qui se sont impliquées dans la création du café. La journée s'est achevée avec une soirée raclette & musique. Soixante-dix personnes sont venues se régaler, chanter et même danser jusque tard dans la soirée.



Mais en fait, la Mère Mitage c'est quoi ?

C'est un café participatif ouvert à tous, un lieu où l'on peut se rencontrer et refaire le monde, manger local et de saison, un lieu où l'on peut être bien, ensemble. C'est un café pour les amoureux de la belotte et pour les fêtards, un espace de vie pour les enfants comme les ados.

Si vous voulez prendre part à ce projet, partager vos envies, vos idées, devenir bénévole c'est possible. Venez boire un café pour discuter ensemble.

Et si vous voulez être tenus au courant de la programmation et des activités, vous pouvez contacter : marine@hermitagelelab.com et lui envoyer vos coordonnées.



C'est où ?

La Mère-Mitage est située au 17 rue de l'Hermitage, à Autrêches et accessible à tous. Parking sur place

Les horaires d'ouverture

Lundi : Fermé
Mardi : 12h - 14h / 17h - 21h
Mercredi : 12h - 21h
Jeudi : 12h - 14h / 17h - 21h
Vendredi : 12h - 14h / 17h - 22h
Samedi : 15h - 22h
Dimanche : 11h - 17h

Vous savez tout, alors à bientôt !

Marine Carron



Au Bon Accueil

Après un an et demi sans activité l'association du Bon Accueil a de nouveau organisé les retrouvailles du jeudi depuis la mi-octobre.



C'est avec plaisir que nos adhérents se sont retrouvés pour jouer : belote, scrabble et autres jeux selon leurs envies...



Une bibliothèque est également à disposition.

Judi 25 novembre repas au restaurant pour échanger dans la convivialité.



Désormais le club fonctionne chaque jeudi de 14h à 17h toujours à la salle multifonction d'Autrêches.

Pour rappel le club est ouvert à toute personne intéressée d'Autrêches et des environs quel que soit son âge... L'adhésion annuelle est de 20 euros.

Au plaisir de vous y retrouver.

La Présidente
Lyne LYSIK
06 82 00 56 15

Au jardin : amendement

Ortie, mon amie.

On a plutôt l'habitude de vouloir s'en débarrasser que de la récolter et pourtant...

On attribue bien des vertus à l'ortie piquante, trop peut-être, mais on ne prête qu'aux riches, et ses bienfaits ne sont sans doute pas tous usurpés.

Il n'est pas question d'aborder ici les aspects de ses propriétés médicinales, ou ses utilisations dans l'industrie textile, mais de nous cantonner à ses bienfaits au jardin.



L'ortie contient de l'azote, du fer, des protéines... et bien d'autres composants propices à nos cultures jardinières.

Sa récolte demande quelques précautions et pour n'en recueillir que les bienfaits ; il faut :

- Veiller à l'endroit où elle pousse en choisissant un lieu exempt de toute pollution.
- Couper les tiges avant la floraison, en avril-mai.
- Séparer les feuilles de la tige.

Son utilisation peut se faire en feuille ou en purin.

Pour une utilisation en feuille, on pourra disposer les feuilles en surface, de préférence à même la

terre et sous un paillage, ou à la plantation en disposant les feuilles au fond du trou ; à chacun de se faire son école en la matière.

Pour l'utiliser en purin, c'est plus contraignant, mais les résultats n'en sont que meilleurs, et les deux solutions peuvent parfaitement cohabiter.

Pour faire du purin d'orties :

- Mettre les feuilles dans un récipient opaque et non métallique pouvant fermer pour occulter la lumière.
- Remplir ce récipient à raison de 10 litres d'eau de pluie pour 1 kilo de feuilles.
- Laisser macérer une bonne quinzaine de jours, tant que continuent de se former de petites bulles de fermentation, mais pas d'avantage ; attention, l'odeur est forte !
- Remuer tous les jours.
- On peut alors le mettre en bouteilles fermées (pourquoi pas en plastique dès lors que la conservation se fait au frais et à l'abri de la lumière).

Pour utiliser ce purin d'ortie :

- Au pulvérisateur, à raison de 1 litre de purin pour 10 litres d'eau ; pulvériser les feuilles des plantes tous les 10-15 jours.
- A l'arrosoir, à raison de 2 litres de purin pour 10 litres d'eau ; verser au pied des plantes, sans toucher les feuilles, toutes les semaines.

Autre atout majeur, le purin d'ortie peut également être utilisé contre les pucerons.

Vos fleurs et vos légumes vont ainsi pouvoir profiter des bienfaits de cet engrais naturel et non polluant.

Jean-Jacques Bertin



Préparez vos marmites

Recette de Sablés de Noël aux épices

Voici une recette de circonstance simple et rapide à réaliser.

1. Coupez le beurre en petits morceaux et laissez-le ramollir à température ambiante pendant 10 minutes.
2. Dans un saladier, mélangez, le sucre et le beurre ramolli ainsi que les épices, puis ajoutez la farine et les jaunes d'œufs. Mélangez jusqu'à obtention d'une pâte bien lisse.
3. A l'aide d'un rouleau à pâtisserie, étalez la pâte sur un plan de travail fariné, passer au congélateur ou au frigo pendant 1 heure, puis confectionnez des petits gâteaux aux formes que vous souhaitez (avec des emporte-pièces par exemple).
4. Préchauffez votre four à 180°C.
5. Posez les sablés de Noël sur une plaque allant au four, recouverte d'un papier sulfurisé et enfournez pendant environ 10 minutes. Sortez du four et laissez refroidir.
6. Préparez le glaçage, mélangez le sucre glace avec quelques gouttes de citron jusqu'à obtention d'un mélange lisse.
7. Versez le glaçage (petite quantité) sur les sablés. Laissez sécher avant de servir.



Ingrédients

- 180 gr de farine
- 100 gr de beurre
- 3 jaunes d'œufs
- 100 gr de cassonade
- 1 c. à café d'épices à pain d'épices bien pleine
- 80 gr de sucre glace
- quelques gouttes de citron

Bon appétit !

Recette proposée par Michèle Bertin

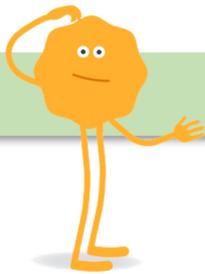
Contribuez à l'élaboration de ce bulletin

Nous remercions chaleureusement les lecteurs qui nous ont adressé des témoignages bienveillants à propos du précédent numéro de *Nos trois Hameaux*

Nous restons à votre écoute pour toute proposition d'article à insérer dans ce bulletin sur des sujets qui vous sont chers ou que vous jugez important d'aborder, et que nous soumettrons à l'approbation de la commission.

N'hésitez pas à nous contacter :

- En mairie, les jours d'ouverture au public :
 - Le lundi de 14h00 à 17h30
 - Le mardi de 09h00 à 12h00
 - Le jeudi de 14h00 à 17h30
 - Le vendredi de 09h00 à 12h00
- Par courriel à l'adresse suivante : nostroishameaux@laposte.net



A vos crayons pour quelques jeux

C'est à Isabelle Da Silva, dont un hommage lui est rendu en page 6, que nous devons ces jeux qu'elle nous avait suggéré d'inclure à notre bulletin. C'est avec une pensée émue que nous les publions.

Les sudokus

	4	6	3	8				
	2		6			7	5	
7				1			6	8
3	6	7	5					
	1						3	
					1	6	7	4
9	8			6				2
	3	2			9		8	
				2	8	3	9	

	6	8				3	2	
					2		1	
1				5		6		9
	5		1		8			2
4		1				7		5
8			5		7		6	
3		5		7				4
	4		9					
	1	9				2	5	



Les mots cachés

F	R	A	M	B	O	I	S	E	M	O
C	G	R	E	N	A	D	E	A	I	P
A	O	R	L	I	M	N	D	N	R	O
B	Y	I	O	X	U	F	A	A	A	M
R	A	Z	N	S	R	R	T	N	B	M
I	V	C	E	G	E	A	T	A	E	E
C	E	R	I	S	E	I	E	S	L	P
O	N	J	O	T	T	S	L	C	L	O
T	C	U	A	I	R	E	L	L	E	I
E	O	S	G	R	I	O	T	T	E	R
M	A	N	D	A	R	I	N	E	D	E

Retrouvez les mots ci-dessous dans la grille. Ils peuvent s'y trouver horizontalement, verticalement ou diagonalement.

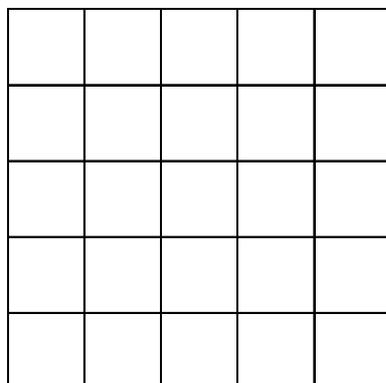
ABRICOT
 AIRELLE
 ANANAS
 BANANE
 CERISE
 CITRON

COING
 DATTE
 FRAISE
 FRAMBOISE
 GOYAVE
 GRENADE

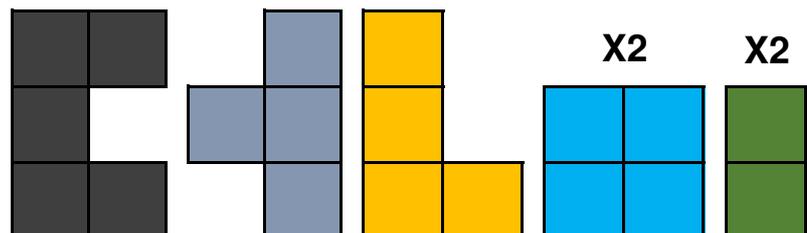
GRIOTTE
 GROSEILLE
 JUS
 MANDARINE
 MELON
 MIRABELLE

MURE
 POIRE
 POMME
 ZESTE

Un peu de géométrie



Remplissez la grille à l'aide des formes ci-dessous



Solutions des jeux page 33

La photo mystère

Précisions sur la photo mystère du numéro 56 de décembre 2020

La photo a été prise au niveau du numéro 28 de la rue du Point du Jour.

Elle représente un point de nivellement sur lequel figure l'altitude par rapport au point zéro.

Ce point zéro est le niveau de la mer à Marseille, sachant que l'amplitude de la marée en mer méditerranée est quasiment nulle (de l'ordre d'une dizaine de centimètres).

Les repères de nivellement étaient déjà utilisés au moyen âge, mais faisaient référence à un point zéro local ; ces points locaux étaient donc aussi nombreux que chacun des chantiers qui les avaient justifiés.

Ce système s'avéra vite malcommode pour réaliser les grands travaux qui commençaient à voir le jour, comme le percement de canaux ou le tracé des premières voies ferrées.

Les premiers repères de nivellement faisant référence au niveau de la mer sont apparus en 1857, année à partir de laquelle Paul Adrien Bourdaloué lance les bases du nivellement général de la France à partir d'un repère unique situé à Marseille et censé être le point zéro pour toute la France.

Depuis, la technique n'a cessé d'évoluer, apportant une précision de plus en plus fine, même si, pour l'époque, la précision était déjà remarquable.

Félicitations à nos gagnants, Sylviane Plateau et Nicolas Létoffé, qui ont été les deux premiers à découvrir l'endroit. Félicitations aussi à plusieurs autres habitants qui ont également découvert le lieu.

Voici la nouvelle photo mystère à découvrir



Prenez une photo de ce lieu dans son environnement (donc de loin), afin que nous puissions identifier l'endroit sans conteste. Adressez votre réponse accompagnée de votre photo à l'adresse suivante :

nostroishameaux@laposte.net

Les deux premiers qui se manifesteront (*la date et l'heure du message faisant foi*) recevront :

- Pour le premier, un bon d'achat (*) de 30€ offert par la boucherie-charcuterie Casisa
- Pour le second, un bon pour une soirée (*) à la Mère Mitage (*Voir page 26*)

ainsi que les remerciements de la rédaction et du conseil municipal pour l'intérêt que vous portez à notre village.

Bonne chasse !

(*) *Les bons seront remis à chacun des deux gagnants*



Solutions des jeux

Sudoku

7	1	9	3	8	4	2	5	6
2	4	6	9	1	5	8	7	3
3	8	5	2	7	6	1	9	4
8	9	3	5	2	7	4	6	1
4	2	1	6	3	9	7	8	5
6	5	7	1	4	8	9	3	2
1	7	2	8	5	3	6	4	9
9	3	4	7	6	2	5	1	8
5	6	8	4	9	1	3	2	7

4	7	5	1	2	8	3	9	6
6	3	2	4	5	9	1	8	7
9	8	1	7	6	3	5	4	2
2	5	9	8	3	1	6	7	4
8	1	4	9	7	6	2	3	5
3	6	7	5	4	2	8	1	9
7	9	3	2	1	5	4	6	8
1	2	8	6	9	4	7	5	3
5	4	6	3	8	7	9	2	1

Mots cachés

E	D	E	N	I	R	A	R	N	A	V	M
R	E	T	O	R	I	G	R	S	O	E	R
I	E	L	L	E	R	A	I	U	C	T	I
O	L	C	L	S	T	O	J	N	O	O	N
P	L	S	I	E	S	E	R	I	C	E	R
E	A	E	A	T	A	G	E	C	V	I	V
M	B	N	R	T	R	S	N	Z	A	R	V
M	A	A	F	U	X	I	O	Y	B	A	B
O	R	N	D	N	M	L	I	R	A	O	A
P	A	D	E	N	A	R	E	G	C	R	G
O	M	E	S	I	O	B	M	A	F	R	A

Géométrie

Blue	Blue	Green	Yellow	Green
Blue	Blue	Green	Yellow	Green
Grey	Grey	Light Blue	Yellow	Yellow
Grey	Light Blue	Light Blue	Blue	Blue
Grey	Grey	Light Blue	Blue	Blue